# Formation
# Facturer des recettes sur financements à justifier/opérations pluriannuelles

**Durée de la formation :** 4 heures
**Date de la session :** du 24/11/2026 au 24/11/2026

**Dates précises :**
**Horaires de la session :** 9h-13h

**Lieu :** Univ. Bordeaux - Talence - Bâtiment B20 bibliothèque - Salle Dune

**Nombre de places maximum :** 15

**Formateur(s) :** Clément KERJOUAN, Pascal CAUPENNE, Tinatin GOGLIDZE, Fabrice ALCALA

**Prérequis sur cette formation :** Savoir manipuler l'outil GFC Recettes, préférentiellement avec un niveau d'expertise avancé.

**Public ciblé :** La formation s'adresse au personnel maitrisant déjà GFC Recettes et qui a ou peut avoir dans son périmètre de suivi les opérations pluriannuelles/opérations à justifier.

Pour une mise en place optimale de cette formation, qui s'adresse à un public nombreux, nous vous remercions par avance de limiter le nombre de participants par composantes. Ce nouveau module intégrera le plan de formation classique à compter de l'année prochaine et il sera à ce moment-là possible de former tout le personnel, progressivement.

**Public prioritaire :** La formation s'adresse au personnel maitrisant déjà GFC Recettes et qui a ou peut avoir dans son périmètre de suivi les opérations pluriannuelles/opérations à justifier.

Pour une mise en place optimale de cette formation, qui s'adresse à un public nombreux, nous vous remercions par avance de limiter le nombre de participants par composantes. Ce nouveau module intégrera le plan de formation classique à compter de l'année prochaine et il sera à ce moment-là possible de former tout le personnel, progressivement.

**Date limite d'inscription :** 17/11/2026

---

**Objectifs :**
- Présenter les changements des périmètres d'intervention sur le circuit de la recette après le 1er janvier 2027
- Présenter la logique comptable spécifique à la comptabilisation des financements à justifier (avances, soldes…)
- Présenter les bonnes pratiques, guides et outils annexes
- Manipuler l'outil GFC recettes en réalisant des exemples concrets

**Programme :**
- Présentation du changement de périmètre,
- présentation de la logique comptable spécifique à la gestion des financements à justifier/pluriannuels
- Pratique des exemples

Une session est susceptible d'être annulée si le nombre minimal de 10 inscrits n'est pas atteint. Les inscrits sur les sessions annulées seront orientés vers d'autres sessions.

**Pour tout renseignement complémentaire :**
Chargé(e) de formation : mailto:manivone.phannoudej@u-bordeaux.fr
Pôle AGRH – service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur **FormAction**
et toutes les infos sur **l'intranet**

Date édition : 18/11/2026

université de BORDEAUX

Date édition : 18/11/2026